REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

Subventions pour ravalement de façades

Délibération n° 01/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants: 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY, Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence

de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN, Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND,

formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés: Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ), Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUIGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie JOURDAN.

Etait absent: Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

La personne identifiée ci-dessous a déposé un dossier de demande d'aide pour le ravalement de façades.

Considérant que son dossier est complet et conforme au règlement adopté par le Conseil Municipal, après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une aide à ce demandeur selon les modalités suivantes :

Monsieur Jean-Gabriel 1 rue de Violettes
BROSSARD 54800 CONFLANS-EN-JARNISY

Pour extrait certifié conforme Le Maire Alain LEMEY 750 euros



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

1918

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

Demande de subvention DETR 2025 – rénovation des deux blocs sanitaires de la cour d'école élémentaire Paul Bert

Délibération n° 02/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants: 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY, Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN, Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND,

formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés: Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ), Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUIGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie JOURDAN.

Etait absent : Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires : Contrôle technique Coordination SPS Assurance DO	13 000,00 € 2 000,00 € 1 500,00 € 3 125,00 €	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	28 925,00 €
		Dotation de Soutien aux Initiatives locales	36 156,25 €
Travaux	125 000,00 €	Département de Meurthe et Moselle (Contrat Territoire Solidaire)	50 000,00 €
		Autofinancement commune de Conflans	29 543,75 €
TOTAL	144 625,00 €	TOTAL	144 625,00 €

Vu que le projet de de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert, dont le montant total est estimé à 144 625,00 € HT, peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider ce projet de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert l'année 2025
- de valider le plan de financement correspondant,

 de solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025,

 de prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement

d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces en lien avec cette demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire Alain LEMEY

54800

REPUBLIQUE FRANÇAISE

1938

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

Demande de subvention DSIL 2025 – rénovation des deux blocs sanitaires de la cour d'école élémentaire Paul Bert

Délibération n° 03/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants: 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier

A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY.

Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN, Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND,

formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés: Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ), Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUIGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie JOURDAN.

Etait absent: Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires : Contrôle technique Coordination SPS Assurance DO	13 000,00 € 2 000,00 € 1 500,00 € 3 125,00 €	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	28 925,00 €
		Dotation de Soutien aux Initiatives locales	36 156,25 €
Travaux	125 000,00 €	Département de Meurthe et Moselle (Contrat Territoire Solidaire)	50 000,00 €
		Autofinancement commune de Conflans	29 543,75 €
TOTAL	144 625,00 €	TOTAL	144 625,00 €

Vu que le projet de de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert, dont le montant total est estimé à 144 625,00 € HT, peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien aux Initiatives Locales 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider ce projet de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert l'année 2025
- de valider le plan de financement correspondant,
- de solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien aux Initiatives Locales 2025,
- de prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces en lien avec cette demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire Alain LEMEY

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

Demande de subvention au Département – rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert

Délibération n° 04/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants: 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier

A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY.

Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN, Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND.

formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés: Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ), Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés : Monsieur Ali ROUIGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie JOURDAN.

Etait absent: Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires : Contrôle technique Coordination SPS Assurance DO	13 000,00 € 2 000,00 € 1 500,00 € 3 125,00 €	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	28 925,00 €
		Dotation de Soutien aux Initiatives locales	36 156,25 €
Travaux	125 000,00 €	Département de Meurthe et Moselle (Contrat Territoire Solidaire)	50 000,00 €
		Autofinancement commune de Conflans	29 543,75 €
TOTAL	144 625,00 €	TOTAL	144 625,00 €

Vu que le projet de de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert, dont le montant total est estimé à 144 625,00 € HT, peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du dispositif Appui aux Territoires 54, 2023-2028

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider ce projet de rénovation des deux blocs sanitaires de la cour de l'école élémentaire Paul Bert l'année 2025
- de valider le plan de financement correspondant,
- de solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du Département dans le cadre du dispositif Appui aux Territoires 54, 2023-2028
- de prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces en lien avec cette demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire Alain LEMEY

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CONFLANS-EN-JARNISY 54800

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

Cession d'un terrain communal

Délibération n° 05/2025

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice: 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants: 15

L'AN deux mille vingt cinq, le 20 janvier

A 20h.30, le Conseil Municipal de CONFLANS-EN-JARNISY.

Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMEY, Maire

Etaient présents :

Monsieur Alain LEMEY, Madame Christiane BILLON, Monsieur Frédéric MAURICE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Virginie LACREUSE, Monsieur Denis DOYEN. Madame Sandrine DOUCOURÉ, Monsieur Francis SACHER, Madame Laurence KARDARCZ, Monsieur Eric TILLAND.

formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés : Madame Christine BECKER, (a donné pouvoir à Monsieur Alain LEMEY), Madame Anne-Gaëlle ACHARD, (a donné pouvoir à Monsieur Gérard ANDRÉ). Madame Caroline COLLINET (a donné pouvoir à Madame Christiane BILLON), Monsieur René FORESTAT(a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MAURICE), Monsieur Denis HANRIOT (a donné pouvoir à Monsieur Francis SACHER).

Etaient excusés: Monsieur Ali ROUIGUI, Madame Nicole GOETZ, Madame Nathalie JOURDAN.

Etait absent: Monsieur Daniel BALTAZARD

Madame Laurence KARDACZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Arnaud GRATIOT, Président de l'établissement LECLERC de Conflans se propose d'acquérir une partie de la parcelle communale cadastrée section ZB 514 située en zone naturelle d'une superficie d' environ 4060 m2 pour un montant de 8 000 € (huit mille euros).

Vu l'avis du service des Domaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée section ZB 54 d'une superficie d'environ 4060 m2 pour un montant de 8 000 € (huit mille
- de charger l'étude de Maître LAMBRE de Jarny de rédiger l'acte de vente, l'ensemble des frais notariaux et autres étant à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut Madame Christiane BILLON à signer l'acte de vente aux charges et conditions jugées convenables

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Alain LEME

